

Réunion technique d'approfondissement sur la sélection des AFIP et des AFIPA

24 janvier 2012

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

Ces réunions techniques d'approfondissement (RTA) font suite aux groupes de travail sur les statuts et les règles de gestion.

L'Union SNUI – SUD Trésor Solidaires a rappelé ses principales revendications générales et techniques en la matière.

Il ressort des discussions les points suivants.

1 Fiche sélection AFIPA.

-La promotion s'accompagnera d'une mobilité géographique ou fonctionnelle (donc possibilité d'être promu dans la direction d'exercice des fonctions d'IP, précision par rapport à la page 5 § 4 de la fiche).

-Les non-lauréats bénéficieront d'un suivi personnalisé restant à définir (suite de la carrière...).

-Préparation à la sélection : un oral blanc sera au minimum proposé aux candidats.

-Sélection et tableau d'avancement : les taux de promotion seront garantis par filière durant la période de convergence avec un rapprochement progressif (TA 2012 FGP >90% et FF 84 cadres retenus sur 146 candidats au titre de la voie principale soit un taux de 57 % donc supérieur aux années précédentes).

Pour la FGP, sur les conditions de passage, réflexion en cours sur la problématique de l'entretien et de ses enjeux.

Pour la FF, possibilité d'appeler deux promotions mais ne sera pas utilisée à court terme car nombre de candidats suffisant promotion par promotion.

La DG va plutôt allonger et non raccourcir les carrières compte tenu de considérations RH (GPE, dates de départ en retraite plus lointaines...).

-Candidats IP et IDIV : comptables ou non ? Pas d'exclusive mais la DG insiste sur la finalité de la sélection : recruter des AFIPA administratifs et non des comptables.

<http://snuisudtresor.fr>

-Nombre de possibilités : 4 dès le TA 2004, à gérer en souplesse, soit dès la 1^{ère} année, soit l'année qui suit mais plus de seconde chance (intégration dans les 4 possibilités).

-Dossier du candidat : notations des 5 dernières années avec une attention particulière pour les appréciations littérales.

Les critères de la grille du jury (à vide) seront transmis aux OS ainsi qu'un tableau avec les gardes des membres des jurys.

2 fiche sélection AFIP.

D'une manière générale, la carrière d'ensemble des cadres supérieurs et la durée de passage dans chacun des grades fera l'objet d'une prochaine réunion.

-La seconde chance doit être l'occasion de refaire ses preuves, un délai de 3 ans permet de patienter tout en gardant de la motivation.

La DG n'a pas tranché les modalités et reviendra sur ce sujet lors de la prochaine réunion.

-Beaucoup de sujets n'ont pas été tranchés lors de cette RTA et sont à la réflexion pour le passage à AFIP : seconde chance, comité(s) option 1 ou 2, CAP propre au tableau d'avancement....

La DG a cependant précisé que les promotions au grade d'AFIP dépendraient des postes disponibles et qu'il n'y aurait pas de taux de promotion annoncé par avance.

Le Journal de la Section des Directeurs reviendra plus en détail sur ces sujets.

D'autres réunions techniques d'approfondissement examineront les points qui demeurent en réflexion.